

Août 2023



# Recommandations relatives au secteur provincial des soins de longue durée

*Document préparé par*

l'Association des travailleuses et des travailleurs  
sociaux du Nouveau-Brunswick

*Document présenté au*

Bureau du défenseur des aînés



## Recommandations relatives au secteur provincial des soins de longue durée

L'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick (ATTSNB) représente plus de 2 250 membres à l'échelle de la province. L'Association est chargée de favoriser l'excellence dans l'exercice de la profession du travail social et d'assurer la protection du public. Les travailleuses et travailleurs sociaux fournissent des services aux personnes âgées dans divers milieux au Nouveau-Brunswick et reconnaissent l'importance d'un secteur des soins de longue durée robuste qui permet de répondre aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick.

Au début de l'année 2023, le Bureau du défenseur des aînés a invité l'ATTSNB à présenter un mémoire au sujet du secteur provincial des soins de longue durée. Le Bureau du défenseur des aînés mène un examen systémique du secteur de soins de longue durée du Nouveau-Brunswick afin d'évaluer la pertinence des politiques de la planification, et des pratiques gouvernementales en ce qui a trait aux soins de longue durée afin de recommander des améliorations.

Les travailleuses et travailleurs sociaux sont résolus à favoriser le bien-être de tous et de toutes et à protéger les personnes les plus vulnérables de notre société. Avant de rédiger son mémoire, l'ATTSNB a distribué à ses membres un sondage afin d'obtenir leur apport au sujet du secteur provincial des soins de longue durée et des améliorations du système qu'il faudrait apporter afin de mieux soutenir les gens du Nouveau-Brunswick. En tout, 331 membres ont répondu au sondage, ce qui permet d'atteindre une marge d'erreur de 5 % et un niveau de confiance de 95 %. Compte tenu des réponses envoyées par des personnes des quatre coins de la province, les réponses posent les assises des recommandations formulées par l'ATTSNB et font partie des recommandations présentées ci-après.

Les travailleuses et travailleurs sociaux s'efforcent chaque jour de favoriser le bien-être des personnes âgées et des personnes handicapées, dans le cadre de tous les programmes et au sein de tous les organismes. Le rôle que jouent les travailleuses et travailleurs sociaux passe souvent inaperçu, et l'Association tient à souligner que le rôle qu'ils jouent est essentiel et à remercier les travailleuses et travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick du travail extraordinaire qu'ils accomplissent chaque jour pour favoriser le bien-être psychosocial des gens du Nouveau-Brunswick.



Avant de commencer, il est important de souligner que les personnes âgées ne sont pas les seules personnes qui comptent sur les soins de longue durée dans la province. La discussion qui suit et les recommandations formulées dans le présent document s'appliquent aussi aux personnes handicapées ainsi qu'à toute autre personne qui a recours aux soins de longue durée actuels.

Nous voulons en outre souligner la portée de l'examen. Étant donné que le Bureau du défenseur des aînés entreprend un examen systémique du secteur des soins de longue durée dans la province, les recommandations de l'ATTSNB viseront à tenir compte de la portée de l'examen.

### Soutenir les aidants naturels

Étant donné que le Nouveau-Brunswick compte l'une des populations les plus âgées et vieillissant le plus rapidement du pays, il est essentiel que le gouvernement du Nouveau-Brunswick élabore une stratégie visant à permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles et fournisse un soutien financier aux aidants naturels. Les aidants naturels offrent des services de soutien non rémunérés aux personnes âgées et aux personnes handicapées du Nouveau-Brunswick ; il s'agit souvent d'amis et de membres de la famille. Selon des données récentes, un Canadien sur quatre âgé de 15 ans et plus joue le rôle d'aidant naturel. Il s'agit de 7,8 millions de personnes ; les femmes représentent 54 % des aidants au Canada et 64 % des aidants qui consacrent 20 heures ou plus par semaine à des tâches liées aux soins.<sup>1</sup>

Les aidants naturels sont de plus en plus reconnus pour le rôle qu'ils jouent dans la société et l'économie. En plus d'améliorer la qualité de vie des bénéficiaires de soins et de diminuer le fardeau économique pour les familles, les aidants naturels réduisent les coûts pour les gouvernements et les autres organismes associés aux services de santé.<sup>2</sup> En retardant l'admission des personnes âgées à un hôpital, à un foyer de soins ou à un foyer de soins spéciaux, les aidants naturels aident à économiser des fonds et à augmenter la capacité des établissements, tout en permettant aux personnes âgées de vivre plus longtemps dans la collectivité. En fait, il s'est avéré que le report, ne serait-ce que d'un mois, de l'admission en soins en hébergement dans un système qui compte 30 000 lits de soins en hébergement permettrait de servir près de 1 000 personnes supplémentaires sans que la capacité du système ait à être augmentée.<sup>3</sup>

Souvent, les aidants naturels ne peuvent pas occuper un emploi parce qu'ils doivent s'occuper de leurs proches. Cela impose un fardeau financier sur les familles, surtout les femmes, pendant des

---

<sup>1</sup> Gouvernement du Canada (2022). Différences dans les caractéristiques des aidants et les modes de prestation de soins des Canadiens, 2018. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/daily-quotidien/220114/dq220114c-fra.pdf?st=Y2s2zjtj>

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Institut canadien d'information sur la santé (2017). Aînés en transition : Cheminements dans le continuum des soins. <https://www.cihi.ca/sites/default/files/document/seniors-in-transition-report-2017-fr.pdf>

temps difficiles. Il faut adopter des procédures officialisées qui permettent aux aidants naturels de faire des études, de suivre une formation, de profiter d'un soutien psychosocial et affectif, d'obtenir des soins de relève et de profiter d'une aide financière. Des milieux de travail flexibles et accueillants qui offrent aux aidants naturels des congés pour aidants les aideraient aussi à conserver un emploi tout en respectant leurs responsabilités en tant qu'aidants naturels.

Plus que la moitié des travailleuses et travailleurs sociaux qui ont répondu au sondage ont signalé qu'ils avaient assumé un rôle d'aidant naturel dans leur vie personnelle. Ils estiment que l'accès aux soins de relève (jour et nuit), la rémunération des aidants naturels et l'offre de congés pour aidants dans le milieu de travail (congés rémunérés ou horaire réduit avec rémunération) sont certains des meilleurs moyens d'appuyer les aidants naturels au sein du système actuel.

En tant qu'employeur important et de fournisseur de services publics dans la province, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a la possibilité d'adopter des politiques et des pratiques de soutien global en faveur des aidants naturels. Il faut assurer aux aidants naturels un soutien adéquat leur permettant de s'occuper de leurs proches chez eux, surtout lorsqu'il y a une pénurie de places dans les établissements résidentiels, comme c'est le cas à l'heure actuelle.

Il n'est pas réaliste de s'attendre à ce qu'une personne puisse assumer le rôle d'aidant tout en s'acquittant de ses autres responsabilités pendant une longue période, sans pause ni soutien. Les soins de relève sont un élément essentiel afin que l'aidant ne souffre pas d'épuisement. D'autres investissements doivent être faits afin de soutenir des centres de jour pour adultes et les lits réservés aux soins de relève à l'échelle de la province, qui permettent de répondre aux besoins des personnes âgées.

Les services de soutien pour les aidants naturels comprennent aussi la sensibilisation et le soutien des familles d'enfants et de jeunes handicapés ou ayant des besoins en matière de santé mentale. Tout comme les clients profitent d'un accès à des services de santé mentale et à l'apprentissage de diverses techniques et stratégies qui favorisent la santé mentale et le bien-être, les familles peuvent bénéficier de services de sensibilisation et de soutien.

### Permettre aux personnes âgées de rester chez elles

Lorsqu'on a demandé aux travailleuses et aux travailleurs sociaux si les soutiens assurés aux gens qui reçoivent des services à domicile sont suffisants, 53 % d'entre eux ont répondu que des soutiens adéquats sont parfois fournis, tandis que 28 % d'entre eux estimaient que des soutiens adéquats sont rarement ou jamais fournis. Les personnes qui ont répondu au sondage étaient d'avis que des obstacles financiers, un manque de soutiens et de services formels pour aider à mener des activités quotidiennes et un manque d'aidants naturels et de soutien constituaient les trois obstacles les plus importants dans le système actuel.

Il faut faire des investissements afin d'assurer à tous les gens du Nouveau-Brunswick, y compris les personnes âgées et les personnes handicapées, l'accès à un logement abordable et accessible. Pour les familles qui fournissent des soins à domicile à un proche, il faut souvent faire des rénovations afin que le logement soit sécuritaire et accessible à tous. Des subventions accessibles et suffisantes devraient être fournies pour couvrir les coûts liés aux rénovations et aux appareils nécessaires afin que des personnes âgées puissent demeurer chez elles et recevoir les soins nécessaires.

Compte tenu de la pénurie de places dans les foyers de soins et les foyers de soins spéciaux de la province, il faut faire des investissements importants dans les soins à domicile. Ce n'est pas toutes les personnes âgées qui ont des proches qui peuvent dispenser des soins à domicile. Ces personnes doivent avoir accès en temps opportun à une évaluation des soins à domicile et aux services chez elles. De tels services doivent être abordables et doivent répondre aux besoins des clients. Les clients doivent aussi avoir accès aux soins abordables et de qualité supérieure après les heures normales. Les personnes qui ont répondu au sondage ont fait remarquer que le coût des services est souvent trop élevé pour les personnes qui ne sont pas admissibles à l'aide financière. Il est à noter que si une personne attend trop longtemps l'accès aux services, elle se retrouvera à un stade critique et sera peut-être admise à l'hôpital, où elle aura besoin d'un niveau de soins plus élevé.

Le manque de transports est souvent évoqué comme un obstacle qui empêche les gens de rester chez eux, car, sans accès aux transports, ils n'ont pas accès aux services nécessaires et ne peuvent pas participer aux activités communautaires. Il faut investir dans l'amélioration des transports en commun accessibles et abordables au Nouveau-Brunswick. L'élargissement du réseau des autobus et les investissements dans des moyens de transport accessibles comme les autobus munis d'un système d'agenouillement aideraient à rendre les transports en commun plus accessibles. Les travailleuses et travailleurs sociaux qui ont répondu au sondage ont fait remarquer que les options en matière de transports pour les personnes handicapées sont insuffisantes et que les clients qui habitent à l'extérieur des villes ont souvent de la difficulté à se déplacer pour obtenir les services dont ils ont besoin. Compte tenu des difficultés qui sont liées au fait d'habiter une province largement rurale, il faut fournir d'autres possibilités novatrices de transports en commun, telles que des programmes de covoiturage.

### Favoriser l'accès aux soins communautaires

Les travailleuses et travailleurs sociaux sont conscients du rôle important que jouent les services communautaires en aidant les personnes âgées à vieillir chez elles. Les programmes communautaires qui offrent la livraison de repas, une formation en dynamique de la vie et en compétences sociales, le counselling d'emploi, les services fiscaux et ainsi de suite sont

importants. En plus de ces services pratiques, les groupes communautaires et les activités qui servent à rassembler les gens méritent d'être reconnus pour le rôle important qu'ils jouent.

La participation aux activités sociales et les liens sociaux constituent un élément essentiel de la santé et du mieux-être d'une personne. Nous savons que le soutien communautaire et la participation aux activités communautaires font partie intégrale du vieillissement en santé et de l'autonomie. Les gens ont besoin d'accès aux services communautaires essentiels qui leur permettent de demeurer actifs au sein de la société, et les services communautaires doivent disposer des soutiens nécessaires pour continuer de mener leurs activités.

### Ajouter au système un groupe de paraprofessionnels réglementé

À l'heure actuelle, les services de soutien à domicile sont des services assurés par des personnes non professionnelles pour s'occuper des soins personnels. L'accès aux services à domicile de qualité soutenue est une question importante. Afin de fournir des soins fondamentaux à tous les clients et de veiller à ce que les fournisseurs de soins aient suivi une formation normalisée, il faut assurer une réglementation au sein du secteur des soins à domicile.

À l'heure actuelle, l'ATTSNB prend des mesures en vue de réglementer un nouveau groupe de paraprofessionnels, les techniciens en travail social, dans la province. Les techniciens en travail social feront partie d'une paraprofession réglementée et axeront leurs activités sur le soutien de la profession du travail social et suivront une formation à cette fin. Ils aideront à mettre en œuvre des plans d'intervention en travail social en menant des activités relevant de leur champ de pratique. En jouant leurs rôles, les techniciens en travail social devraient fournir des services pratiques afin d'améliorer les interactions sociales et le mieux-être des clients.

En tant que paraprofessionnels réglementés, les techniciens en travail social devront respecter les exigences relatives à l'adhésion fixées par l'organisme de réglementation de la profession du travail social au Nouveau-Brunswick, l'ATTSNB, participer à des activités de perfectionnement professionnel et respecter le Code de déontologie, les normes et les lignes directrices établis par l'Association. L'Association assurera également un mécanisme de reddition de comptes visant le traitement des plaintes et des affaires disciplinaires. La prestation de services par des professionnels réglementés protégera les clients et fera en sorte qu'ils reçoivent des services de qualité supérieure.

Afin d'assurer une main-d'oeuvre suffisante pour répondre aux besoins de la population en matière de soins à domicile, il faut faire des investissements adéquats dans les soins à domicile. Pour recruter des gens dans le secteur et les maintenir en poste, il faut rémunérer et valoriser correctement les travailleuses et travailleurs pour le travail qu'ils accomplissent.

## Poursuivre l'évaluation par les travailleuses et travailleurs sociaux dans le secteur des soins de longue durée

Les Services de soins de longue durée du ministère du Développement social comprennent toute une gamme de services de soutien personnel, physique, social ou de santé mentale aux personnes qui, en raison de leurs limitations fonctionnelles à long terme, ont besoin d'aide pour fonctionner avec le plus d'autonomie possible. La prestation de soins de longue durée convenables au bon moment et au bon endroit, dans le contexte du continuum des soins, comporte une gamme de services dispensés aux clients, y compris les soins à domicile et l'admission à un établissement résidentiel.<sup>4</sup>

Pour ceux et celles qui veulent avoir accès aux soins de longue durée dispensés par le ministère, un processus d'évaluation uniformisé ainsi que des critères d'admissibilité uniformes assurent que toutes les personnes de 65 ans et plus ont le même accès aux services nécessaires. Les travailleuses et travailleurs sociaux sont chargés de réaliser les évaluations normalisées qui permettent de cerner le type et le niveau de soins dont la personne âgée qui demande les services a besoin. Cette évaluation comprend un examen de la façon dont la personne se conduit chez elle, de quels soutiens elle dispose et de quel genre de services elle a besoin pour fonctionner de manière optimale. Pour réaliser l'évaluation, les travailleuses et travailleurs sociaux peuvent avoir besoin d'autres renseignements de la part d'autres professionnels qui s'occupent de la personne. Dans le cadre de l'évaluation, les personnes qui demandent les services doivent faire remplir le rapport intitulé « Antécédents et examen physique » par un médecin ou une infirmière praticienne. Une fois l'évaluation achevée, le ministère peut décider si la personne devrait être admise dans un foyer de soins ou un foyer de soins spéciaux, et la travailleuse sociale ou le travailleur social offre les meilleures options disponibles.<sup>5</sup>

Les travailleuses et travailleurs sociaux adoptent une approche axée sur la personne dans son milieu qui est propre à la profession. Les travailleuses et travailleurs sociaux font partie d'une profession réglementée du secteur de la santé et ont suivi une formation spéciale afin de cerner et de comprendre les obstacles personnels et systémiques auxquels les gens sont confrontés et de les aider à surmonter ces obstacles et à relever les défis qui se posent à eux ; ils travaillent de manière efficace avec les personnes, les familles et les collectivités. La perspective du travail social constitue un élément important de l'évaluation des soins de longue durée, car les travailleuses et travailleurs sociaux collaborent avec les clients pour cerner leurs forces et les défis qu'ils doivent

---

<sup>4</sup> Ministère du Développement social (s.d.). Services de soins de longue durée à l'intention des personnes âgées. [https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services\\_renderer.10115.Services\\_de\\_soins\\_de\\_longue\\_durée\\_à\\_l'intention\\_des\\_personnes\\_âgées.html](https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.10115.Services_de_soins_de_longue_durée_à_l'intention_des_personnes_âgées.html)

<sup>5</sup> Lafrance, M., Erb, A., Durkee-Lloyd, J., Greason, M., Bigonnesse, C., Jackson, E., Doucet, S., Luke, A., et Lake, K. (2023). Vieillir au Nouveau-Brunswick : Guide de l'utilisateur. Deuxième édition. <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/sd-ds/pdf/Seniors/veillir-au-nb.pdf>

relever et les aider à trouver une voie qui répond à leurs besoins et assure leur sécurité et leur bien-être.

On reproche parfois à la procédure suivie pour faire une telle évaluation d'être trop longue. Des recherches ont montré qu'il semble y avoir un goulot d'étranglement attribuable à l'attente des documents, notamment l'évaluation médicale que le médecin doit remplir. Les délais ne sont pas attribuables aux aspects du travail qui sont accomplis par les travailleuses et travailleurs sociaux. Dans l'avenir, les travailleuses et travailleurs sociaux doivent toujours être les professionnels désignés pour faire l'évaluation des soins de longue durée.

Même si, au fil des ans, les gens ont normalement besoin d'un niveau de soins plus élevé, dans certains cas, l'état de santé peut s'améliorer et ils peuvent avoir besoin d'un niveau de soins moins élevé. La mise en place d'un processus de réévaluation pourrait faire en sorte que les clients ont accès au niveau de soins qu'il faut pour qu'ils soient le plus autonomes possible, tout en recevant les soins dont ils ont besoin. L'évaluation initiale et toute réévaluation devraient être aussi simples que possible.

## Améliorer les soins de longue durée et les services de soutien aux personnes handicapées

Les programmes provinciaux de soins de longue durée et de soutien aux personnes handicapées doivent disposer des ressources nécessaires pour offrir un soutien adéquat aux utilisateurs. Le gouvernement suit une Directive sur la contribution financière uniformisée des familles afin de calculer le financement que le gouvernement assure pour la prestation des soins de longue durée, y compris les soins à domicile et les services dispensés dans des établissements résidentiels. En application des programmes de Soins de longue durée et de Soutien à l'intention des personnes handicapées, le gouvernement aide les familles en évaluant le besoin en services et en donnant accès à ces services. Dans certains cas, le gouvernement aide à assumer le coût des services lorsque le client qui nécessite des soins de longue durée n'est pas financièrement en mesure de payer le coût en entier.

Il a été signalé souvent que la subvention financière qui est fournie ne suffit pas pour répondre aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick. À une époque où le coût de la vie et l'inflation ont atteint un sommet sans précédent, le gouvernement doit s'assurer que les programmes répondent aux besoins des gens pour lesquels ils ont été établis et permettent aux utilisateurs de vivre dans la dignité. À l'heure actuelle, les subventions exigent une contribution si grande que la famille qui demeure chez elle lorsqu'un membre de la famille est admis à un établissement résidentiel ne dispose pas d'un revenu adéquat.

Il est important aussi que les politiques du gouvernement sur le partage des coûts soient équitables dans le continuum des soins résidentiels. La part versée par le gouvernement doit tenir compte de l'ensemble des coûts liés à la vie dans l'établissement, y compris tous les frais additionnels imposés par les Services résidentiels pour adultes, et le gouvernement devrait aussi élargir les critères liés à la couverture de la carte d'assistance médicale. Trop souvent, les gens peuvent payer la prime, mais ne peuvent pas payer la part des coûts chaque mois après avoir versé les frais pour remplir les ordonnances. S'ils ne peuvent pas payer la prime, ils ne sont pas admissibles à la carte d'assistance médicale. Après avoir payé les coûts élevés de la couverture et du partage des coûts, ils peuvent se trouver à la fin du mois sans les fonds nécessaires pour payer les frais liés aux soins de santé et à d'autres besoins fondamentaux. Les obstacles que représentent les coûts liés aux établissements résidentiels pour adultes doivent être abordés dans le cadre de l'examen du système de soins de longue durée. Il faut créer un système équitable et accessible dans le continuum des soins de longue durée.

## Examiner la protection des adultes

Le ministère du Développement social offre des services de protection aux personnes âgées et aux adultes handicapés qui sont victimes de mauvais traitements ou de négligence. Il est essentiel que l'examen du secteur des soins de longue durée de la province tienne compte du programme de protection des adultes. Il faut faire des investissements dans le programme de protection des adultes du Nouveau-Brunswick afin que les travailleuses et travailleurs sociaux aient accès aux ressources dont ils ont besoin pour dispenser des services convenables aux clients.

Les services de protection des adultes sont fournis en collaboration avec le programme de soins de longue durée, les services de soutien aux personnes handicapées et le système des soins de santé. Il est essentiel aussi que le programme des soins de longue durée de la province dispose des ressources nécessaires afin de répondre aux besoins de la population de manière efficace. Souvent, lorsque les gens n'ont pas accès aux services dont ils ont besoin ou qu'ils doivent attendre pour y avoir accès, ils peuvent avoir besoin de services de protection des adultes. Les gens du Nouveau-Brunswick doivent savoir quels services ils ont à leur disposition et comment y avoir accès et doivent avoir accès en temps opportun aux services nécessaires afin d'éviter qu'une situation s'aggrave et qu'ils aient besoin de services de protection des adultes.

## Renforcer le rôle du travail social dans le secteur des soins de longue durée

Les personnes qui ont répondu au sondage estiment que la prestation d'un continuum de soins (y compris les services de suivi pendant la période de transition), l'adoption d'une approche axée sur la personne dans l'ensemble du système et une collaboration et des communications efficaces entre les services et les professionnels constituent certaines des meilleures mesures à prendre afin de soutenir les personnes qui font la transition aux établissements résidentiels, les personnes handicapées et leurs familles. Les travailleuses et travailleurs sociaux jouent un rôle clé au sein des ministères et d'autres organismes, et le renforcement du rôle que jouent les travailleuses et travailleurs sociaux dans l'ensemble du système permettrait d'offrir de meilleurs services à la clientèle et aux familles, tout en favorisant une collaboration accrue.

Afin d'offrir un soutien et une sensibilisation adéquats aux personnes âgées et à leurs proches, les travailleuses et travailleurs sociaux doivent détenir des emplois dans les agences qui collaborent avec ces personnes et leurs familles et les soutiennent. Il y a une pénurie et un besoin importants de travailleuses et de travailleurs sociaux dans les établissements résidentiels qui fournissent des soins de longue durée à l'échelle du Nouveau-Brunswick. Les travailleuses et travailleurs sociaux possèdent les compétences spécialisées leur permettant d'offrir un soutien pendant les périodes de transition, d'aider les clients à faire face au deuil, de répondre aux besoins psychosociaux des pensionnaires et de leurs familles, d'aider les gens à composer avec le vieillissement, d'appuyer les services de soins palliatifs dans les foyers de soins et de fournir d'autres services. Ils peuvent aussi sensibiliser les clients à l'importance de désigner une procuration, de planifier les finances et de rédiger un testament et soutenir les clients pendant tout ce processus, ce qui peut éviter le recours plus tard à un curateur public. Tous les systèmes dans le continuum de soins offerts aux personnes âgées doivent adopter une approche collaborative et axée sur la personne. Les travailleuses et travailleurs sociaux peuvent jouer un rôle important en élaborant une telle approche et en mettant en œuvre le processus collaboratif.

Presque toutes les personnes qui ont répondu au sondage croient que les personnes qui reçoivent des soins de longue durée bénéficieraient de la présence de travailleuses et de travailleurs sociaux au sein du personnel. Elles estiment que les travailleuses et travailleurs sociaux peuvent notamment aider à améliorer le secteur des soins de longue durée du Nouveau-Brunswick en travaillant avec les pensionnaires et leur famille afin de faciliter la transition, en assurant un soutien psychosocial continu aux pensionnaires et à leurs familles pendant le séjour dans l'établissement offrant les soins de longue durée, en faisant partie d'équipes multidisciplinaires chargées d'élaborer des plans de cas et en aidant les clients et leurs familles à obtenir des services. Les travailleuses et travailleurs sociaux joueraient aussi un rôle dans la mise en œuvre de programmes et des services visant à améliorer le bien-être affectif et social, dans la rédaction d'évaluation et de réévaluations et dans les conseils en cas de deuil.

Afin de permettre aux établissements offrant les soins de longue durée de trouver le meilleur mélange de compétences pour l'établissement, le gouvernement devrait réorienter son financement des foyers de soins en adoptant un modèle de financement commun qui donne à chaque foyer de soins la capacité de recruter les professionnels qu'il lui faut pour répondre aux besoins complets des pensionnaires. Chaque foyer devrait être en mesure de prendre les dispositions en matière de personnel qui conviennent à leurs besoins particuliers, tels que le partage des services d'une travailleuse sociale ou d'un travailleur social entre deux petits foyers de soins.

Compte tenu de la pénurie de personnel qui sévit dans la province à l'heure actuelle, il est important que tous les professionnels de la santé puissent exercer l'ensemble de leurs compétences au sein du système. Afin de pallier la pénurie de travailleuses et de travailleurs sociaux, l'ATTSNB mène l'élaboration d'une stratégie quinquennale de recrutement et de maintien en poste (2023-2028). Le Comité directeur de la stratégie est composé de personnes représentant divers ministères, les réseaux de santé, les écoles de travail social, les collèges, les syndicats et d'autres organismes, qui ont tous comme engagement de veiller à ce que la province compte suffisamment de travailleuses et de travailleurs sociaux pour répondre aux besoins de la population. Dans le cadre de la stratégie, des mesures importantes sont prises afin de renforcer la main-d'œuvre en travail social à l'échelle de la province. La réglementation des paraprofessionnels en travail social, le lancement de nouvelles écoles de travail social dans la province et la création de nouvelles voies menant des études collégiales aux études universitaires sont autant de mesures stratégiques qui permettront de recruter de nouveaux paraprofessionnels tout en augmentant le nombre de travailleuses et de travailleurs sociaux dans toutes les régions de la province. Étant donné que les travailleuses et travailleurs sociaux ont suivi une formation spécialisée afin de mener la planification des soins, d'aider les gens à avoir accès aux services au sein des systèmes et d'améliorer le bien-être psychosocial des clients et de leurs familles, le renforcement du rôle du travail social dans l'ensemble des systèmes est un élément clé de l'amélioration du secteur provincial des soins de longue durée.

## Accroître la collaboration entre les systèmes

Pendant la période de transition entre les systèmes, les organismes et ministères devraient être plus prêts à fournir aux gens les services qui relèvent de leur mandat, peu importe les autres programmes ou services auxquels les gens ont recours. Les personnes handicapées et les personnes âgées peuvent avoir besoin de services assurés par de multiples organismes ou ministères. À titre d'exemple, les besoins en matière de santé mentale ne disparaissent pas lorsqu'une personne vieillit ou devient handicapée. Elle doit avoir accès à l'ensemble des services qui peuvent renforcer son autonomie ou améliorer son bien-être, sans se préoccuper de la possibilité que l'accès à un service nécessite l'abandon d'un autre, ce qui arrive trop souvent au

sein du système actuel. Les personnes admises dans un établissement qui offre des soins de longue durée ont besoin de la même chose. Une fois une personne placée dans un tel établissement, les services et les soutiens dont cette personne bénéficiait avant son admission prennent souvent fin. La continuité des services est un aspect important de la période de transition afin de répondre aux besoins de la personne. Il importe de souligner l'interdépendance entre les programmes et services. Il est essentiel d'éliminer le cloisonnement et de donner aux citoyens l'accès à toute la gamme de services, peu importe où ils se trouvent dans le continuum des soins.

## Améliorer l'accès aux services résidentiels

Les attentes continuent de poser un obstacle aux personnes qui ont besoin d'une place dans un établissement résidentiel qui offre des soins de longue durée. La population du Nouveau-Brunswick continue de vieillir et, sans un nombre suffisant de places, les besoins de services résidentiels continuent de croître. Il est urgent d'établir d'autres foyers de soins spéciaux dans la province.

La province a particulièrement besoin d'autres options de placement résidentiel pour les jeunes adultes. Le manque de telles options dans la province donne souvent lieu à la création de placements spécialisés ou au placement de la personne dans un établissement résidentiel qui n'est pas le mieux adapté pour répondre à ses besoins. Il faut faire des investissements afin d'assurer des options de placement de qualité dans la province qui permettent aux jeunes d'avoir accès aux soins résidentiels dont ils ont besoin et de maintenir leurs liens à la collectivité.

## Conclusion

Le secteur des soins de longue durée du Nouveau-Brunswick est énorme et comprend une vaste gamme de ministères, d'organismes et de services pour une population très diverse. Dans le présent document, l'ATTSNB a formulé des recommandations de la perspective des travailleuses et des travailleurs sociaux de la province. L'Association espère que les recommandations seront dûment examinées et que l'examen du secteur des soins de longue durée de la province que mène le Bureau du défenseur des aînés en tiendra compte. Les travailleuses et travailleurs sociaux font partie de la solution à long terme visant à renforcer le système. L'amélioration du rôle que jouent les travailleuses et travailleurs sociaux dans l'ensemble des organismes permettrait de mieux appuyer les personnes handicapées, les personnes âgées et les familles qui composent avec des changements de la vie, les soutiens et les systèmes. Les travailleuses et travailleurs sociaux soutiennent le bien-être psychosocial des gens du Nouveau-Brunswick et sont essentiels à un Nouveau-Brunswick où la vie est plus saine et plus heureuse.